

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPERE ET L'AI ME.

LINGUISTIQUE ET ETHNOGRAPHIE.

Quels étaient les Sauvages

Que rencontra JAC. CARTIER sur les rives du St. Laurent ?

Quelques auteurs ont pensé que les sauvages que rencontra Jacq. Cartier à Stadaconé et à Hochelaga, étaient de race *algonquienne*. C'est là une erreur que démontre la seule inspection des mots sauvages dont le célèbre navigateur nous a conservé le vocabulaire. Ce vocabulaire ne peut considérer, il est vrai, mais pourtant bien précieux, comprend deux listes de mots, la liste qu'il dressa dans son 1^{er} voyage au environs de Stadaconé, et celle des mots dans son 2^e voyage, qu'il put recueillir en remontant le fleuve Saint-Laurent jusqu'à Hochelaga.

Or les mots renfermés dans ces deux listes, appartiennent : 1^o. A une langue ; 2^o cette langue n'est pas la langue *algonquienne*.

Ces deux points sont faciles à établir : 1. La langue parlée à Stadaconé et même en bas de cette capitale, savoir aux quatre demeures mentionnées parties sous les noms de *Ajasté, Starnatam, Tailla, et Studin*, était la même langue que parlaient les sauvages d'Hochelaga et des diverses bourgades situées sur les bords du fleuve entre cette dernière place et le village de Stadaconé, telles que *Tegunonday, Hochelaga* et autres que cite Cartier dans le rapport de son 2^e voyage.

En effet, dans l'une et l'autre liste, nous trouvons des mots semblables et ayant la même signification, en voici quelques-uns :

1 ^{re} Liste :	2 ^e Liste :
Akonazé,	Aggonzi, la tête.
Ochedasco,	Onchidasco, les pieds.
Hontasco,	Alontasco, les oreilles.
Igata,	Hegata, les yeux.
Atta,	Atha, des souliers.
Asegne,	Addégo, un hachot.

Tous ces mots que nous transcrivons avec un soin, on peut dire scrupuleux, de l'édition de Québec, 1843, et en regrettant d'avoir pas sous la main le manuscrit original de l'auteur lui-même, tous ces mots, disons-nous, appartiennent manifestement à une même langue ; les légères différences qui peuvent se trouver entre les mots des deux listes ne doivent s'expliquer autrement que par l'extrême difficulté que l'on éprouve toujours, quand il faut saisir par le simple son de la voix, des mots appartenant à une langue complètement inconnue. Cette raison acquiert une force toute spéciale, quand il s'agit, comme dans le cas présent, d'une langue sauvage ; nous parlons ici par expérience et on appelle avec assurance un témoignage de ceux qui, comme nous, ont travaillé auprès des sauvages, et ont appris quelque chose des langues de ces peuples.

C'est ainsi que doivent s'expliquer ces petites variantes, sans qu'il soit nécessaire de recourir à l'hypothèse d'une différence de *Dialectes*, ou bien d'invoquer le phénomène ordinaire du changement des *idiomes*.

Nous concluons donc en 1^{er} lieu qu'au temps de leur découverte, les sauvages habitant les rives du Saint-Laurent, parlaient une seule et même langue.

Feuilleton du Courrier du Canada.

15 NOVEMBRE 1869.

LA FEMME D'UN OFFICIER.

(Suite.)

Elle sortit et revint aussitôt avec madame de Joulhel. Le jeune capitaine se nomma, et à ce nom, les souvenirs du pays, les souvenirs du passé revinrent en foule dans sa mémoire et sur les lèvres de la mère de Thérèse ; elle fit donc au jeune homme le meilleur accueil, et le mit à son aise en lui parlant de la Bourgogne et de sa mère. Quoi qu'il eût beaucoup voyagé, quoiqu'il eût vu la Morée et l'Espagne, rien n'était pour lui plus beau et plus charmant que sa province natale ; rien n'était meilleur ni plus doux que la maison maternelle ; il en convint, et la conversation, souvent si difficile à mener, s'engagea vite sur un terrain connu.

— Vous aimez tant votre pays et votre mère, et cependant vous avez pu vous décider à les quitter ! répondit en souriant madame de Joulhel à une grande tirade que le jeune homme venait de faire sur l'amour du sol natal.

Il rougit un peu et répondit : — C'est bien incohérent, en effet, madame ! Qu'est-ce qui peut se vanter d'être toujours conséquent ? Il ne fallait pas une carrière ; je n'avais nul goût ni pour la médecine ni pour le droit. Un bourgeois craint l'eau, la marine n'avait pas d'attrait pour moi ; j'ai, je le confesse, en horreur les professions qui n'ont d'autre but que l'argent, toujours l'argent ; j'aurais le mouvement des voyages, et, quoique ma bonne mère m'en ait dit, je suis entré à Saint-Cyr, puis à Saint-

II. Cette langue n'était pas la langue *algonquienne*.

En effet, sur près de 60 mots que renferme la 1^{re} liste, et sur plus de 100 contenus dans la 2^e, il n'en est aucun qui ait la physionomie tant soit peu *algonquienne*, à l'exception de 4 seulement, sur lesquels encore, nous pensons qu'il est nécessaire de faire des réserves.

Voici ces 4 mots :

Achesco,	une épée.
Amigoua,	des chemises.
Sahe,	frèves.
Cacnoony,	pain.

Le premier de ces mots, *achesco*, nous paraît être le seul pouvoir appartenir sans conteste à la langue *algonquienne*, *ajawechk*, épée, sabre.

Le 2^e, *amigoua*, pourrait bien être *algonquin* ; mais en ce cas, il ne signifierait pas *chemises*, mais serait le pluriel de *amik*, *castor*, et encore faudrait-il le dire *amikwaak*.

Toutefois, nous voulons bien accorder que ce mot est *algonquin*, attendu qu'au temps de la découverte, les *chemises* des sauvages n'étaient réellement autre chose que des peaux de castor.

Le 3^e mot, *sahe*, peut être revendiqué par les *Iroquois* à aussi juste titre que par les *Algonquins*, les premiers ayant *sahet* ce que les derniers nomment *sai*, et avec d'autant plus de raison que la finale *ta* *iroquoise* ne fait point partie de la racine primordiale.

Enfin le 4^e, soit qu'on adopte l'orthographe de la 1^{re} liste : *cacnoony*, soit qu'on préfère celle de la 2^e, *cacnoony*, ne saurait signifier du *pain*, dans la langue *algonquienne*. Y a-t-il en effet quel rapport entre le mot *yakowigan* des *algonquins* et les deux synonymes que donne ici Cartier ? Et ne semble-t-il pas plus naturel de ranger au nombre des mots *iroquois* le mot *cacnoony* dont les deux *lres* syllabes se retrouvent dans *kanatarok*, mot qui, en langue *iroquoise*, signifie *pain* ?

Et pourtant nous concédons encore volontiers à la langue *algonquienne* le mot *cacnoony*, à condition néanmoins qu'on nous permette de changer l'interprétation de Cartier, en substituant au mot *pain* le mot *biscuit*, lequel se dit *anakona*, en *algonquin*.

Or, tout en accordant que le mot *cacnoony* et les trois mots précédents sont *algonquins*, nous ne nous croyons pas moins en droit de conclure en 2^e lieu, que les sauvages habitant, à l'époque de Jacques Cartier, les rives du Saint-Laurent, n'appartenaient point à la famille *algonquienne*. Il est facile, en effet, d'expliquer comment ces quatre mots *algonquins* ont pu se trouver ainsi mêlés dans le vocabulaire de Jacq. Cartier au milieu d'un grand nombre d'autres mots d'une langue entièrement différente. Il suffit pour cela de supposer que le sauvage qui a fourni ces 4 mots au dictionnaire de notre illustre marin, était un *algonquin* prisonnier de guerre et ne sachant pas encore la langue du pays où il avait été amené captif.

Le point important est de savoir maintenant à quelle langue appartiennent si non tous, au moins la plupart des autres mots contenus dans les deux listes.

Nous dirons, sans balancer, qu'ils appartiennent à la langue *iroquoise*.

En effet, reprenant les 6 mots que nous avons cités plus haut, comparons-les avec l'*iroquois* tel que nous le parlons aujourd'hui, et nous aurons les équations suivantes :

Liste de J. Cart.	Iroquois moderne	Trad. exacte :
Akonazé,	Akenontsi,	ma tête.
Aggonzi,		
Ochedasco,	Ositakon,	aux pieds.
Onchidasco,		
Hontasco,	Ohontakon,	aux oreilles.
Alontasco,		
Igata,	Okahra, oka,	En composition, okata, ail.
Hegata,		
Atta,	Ahta,	souliers.
Atha,		
Asegne,	Atoken,	hache.
Addégo,		

Nous bornant à ces exemples, nous pourrions, ce nous semble, tirer déjà notre conclusion et regarder comme une vérité démontrée, que la langue parlée à Stadaconé, à Hochelaga et autres lieux voisins ou intermédiaires, était la langue *iroquoise*.

Mais nous pouvons ajouter de nouveaux exemples aux premiers ; ainsi :

Sur les 10 premiers noms de nombre dans la langue des sauvages que rencontra J. Cartier, 6 au moins sont encore employés dans la langue *iroquoise* d'aujourd'hui, les voici :

Langue ancienne :	Iroquois moderne :
Secada,	Enskat ou Enskata, 1
Tigreni,	Tekeni, 2
Haché,	Asen, 3
Oulscou,	Wisk, 4
Addégo,	Satekon, 5
Assem,	Wasen (en composition) 8

Ceci parle aux yeux, et en présence de ce tableau, il est impossible de ne pas reconnaître l'identité des deux langues.

Mais, enfin de compléter notre démonstration, et pour détruire jusqu'à l'ombre même du doute, nous allons citer les mots *algonquins* qui correspondent aux différents mots qui nous ont déjà servi ou qui nous serviront d'exemples.

Ce nouveau parallèle ne peut manquer de produire l'évidence dans les esprits même les plus prévenus.

Ainsi pour les mots déjà cités, nous aurions en *algonquin* :

Nietikwan,	ma tête,	Pejik, 1
Oskiting,	aux pieds,	Nij, 2
Olawakaw,	aux oreilles,	Niwari, 3
Oekinjik,	ail,	Nanan, 4
Makisin,	souliers,	Nicwaswi, 5
Wakakwat,	hache,	Mitawwi, 8

Il serait superflu de faire ici des commentaires, la chose est par trop évidente, il n'y a pas le moindre rapport entre ces mots et ceux de Jacq. Cartier.

Mais 10, nous pouvons citer encore d'autres exemples.

Ainsi le mot *canada*, aujourd'hui aussi bien qu'autrefois, signifie en *iroquois* *ville, village (kanata)*.

Qu'ont les *algonquins* à opposer au mot *kanata* ? ils lui opposent : *Otenaw* ! Jacques Cartier observe que *Donnacoona* était seigneur ou *agouhana* ; or ce mot *agouhana* n'est autre que le mot *Iroquois* *rakowanen*, *chef*, mot que les *Algonquins* traduisent par *okima* ou par *kijewini*, les *Abénakis* par *sanguina*, les *Montagnais* par *sagamo*.

Il se coucha pas avant d'avoir écrit à sa mère pour lui raconter sa première visite chez madame de Joulhel.

VI

RÉCIT.

Une année entière s'était écoulée le mois de mai recommençait avec ses lilas et ses roses, et ces sensations toujours neuves que le renouveau de la nature inspire depuis six mille printemps aux cœurs disposés à les comprendre. Dans un vaste bureau, situé au second étage d'une maison de la rue Royale, on voyait, par les fenêtres ouvertes, les beaux maronniers des Tuileries, et les oiseaux parisiens, les moineaux, les oiseaux voyageurs, les hirondelles, s'ébattaient avec de petits cris de joie, du sommet des arbres verdoyants au faite de la Madeleine. Le jour éclatait dans un ciel bleu, et semblait convier à une fête universelle, mais il est bien rare que les hommes répondent aux invitations de la nature, presque toujours ils se trouvent en désaccord avec elle.

Henri Lavau, debout dans son cabinet, devant sa grande table de travail, ne s'occupait guère du printemps, du feuillage et des oiseaux ; il examinait avec soin une corbeille, ou plutôt le petit meuble auquel on donne ce nom ; il en tirait tour à tour un écriin, des châles, des pièces de dentelles, et il contemplait ces riants parures d'un œil morne et mécontent. Enfin il les rejeta pêle-mêle dans le coffre d'ébène et se rassit à sa place accoutumée : devant lui se trouvait une pile de lettres imprimées portant ces mots :

Madame veuve Lavau à l'honneur de vous faire part du mariage de son fils, M. Henri Lavau, avec Mademoiselle Albertine Cascaud.

Il poussa ces lettres sur l'autre bord du bureau, et après avoir réfléchi quelque temps, le front dans ses mains, il

Comparez les mots suivants :

Vocab. de Cartier :	Iroquois :	Algonquin :	Signifi. en français :
Akonazé,	Wawatchi,	clerc.	
Aggonzi,	Micewe,	cerf.	
Ochedasco,	Alouhesti,	arc.	
Onchidasco,	Alhena,	Mitigwab,	arc.
Hontasco,	Alhena,	Mitigwab,	arc.
Alontasco,	Alhena,	Mitigwab,	arc.
Igata,	Alhena,	Mitigwab,	arc.
Hegata,	Alhena,	Mitigwab,	arc.
Atta,	Alhena,	Mitigwab,	arc.
Atha,	Alhena,	Mitigwab,	arc.
Asegne,	Alhena,	Mitigwab,	arc.
Addégo,	Alhena,	Mitigwab,	arc.

Ceux qui ont prétendu qu'Hochelaga était un village *algonquin*, nous objecteront peut-être, que Cartier n'ayant passé là que quelques heures, n'a pu prendre aucune notion de la langue de cette peuplade, et, par conséquent, que les mots de la 2^e liste aussi bien que ceux de la 1^{re}, appartenant seulement à la langue de Stadaconé et de ses environs.

Nous leur répondrons : Vous ne pouvez disconvenir que la langue de Stadaconé était la langue *iroquoise* ; donc vous devez admettre qu'on parlait cette même langue à Hochelaga.

En effet, plus Cartier s'avance vers cette dernière bourgade, et plus il semble qu'il s'enfoncé dans le pays *iroquois*. Car les noms des villages qu'il rencontre sur sa route prennent une physionomie de plus en plus *iroquoise*, à mesure que ces villages sont plus rapprochés d'Hochelaga. Enfin il arrive à la *chaussée des Castors*, c'est-à-dire à *Hochelaga*, ou comme on prononce aujourd'hui à *Oscawa*.

Cette bourgade était-elle la dernière qui, au temps de Cartier, appartenait à la nation des *iroquois*, ou bien leurs possessions s'étendaient-elles encore au-delà ? Question difficile à résoudre. Un fait hors de doute, c'est qu'environ un demi-siècle après, les villages de *Stadaconé*, de *Tekononté*, d'*Hochelaga* et d'*Hochelaga* n'existaient plus. En aval du grand fleuve, en bas du site qu'occupe maintenant la cité de Québec, campaient à et là, sur l'une et l'autre rive, des *Montagnais* et des *Souiquois*, tandis qu'en amont, sur les ruines d'Hochelaga et d'Hochelaga, on voyait quelques rares *algonquins* dresser leurs tentes.

Les anciens habitants du pays avaient émigré vers le sud. La rivière dite *rivière des Iroquois* les avait amenés au pays appelé depuis l'*Etat de New-York*. C'est là qu'étaient leurs cinq cantons à l'époque de *Lescaur* et de *Champlain*.

Nous terminerons cette petite dissertation qui servira comme de clef pour l'intelligence de certains autres mots contenus dans les listes de Jacques Cartier.

Des quiproquo sont inévitables dans un entretien dont les interlocuteurs ignorent complètement la langue l'un et l'autre. C'est ce qui devait avoir lieu et ce qui a eu lieu en effet pour Jacques Cartier, comme on peut le voir par

ouvrit un tiroir et en tira une boîte de chagrin qui renfermait une fort belle bague, montée en émeraudes. Quelques caractères étaient gravés sous le chaton. Henri la regarda, secoua la tête comme s'il voulait rejeter une pensée désagréable, et se dit à demi-voix :

— Quelle sottise ! penser encore à cela !

Il tenait la bague dans la pierre verte chatoyant au soleil, il fit un mouvement comme s'il voulait la baisser, mais une main agita la clef dans la serrure ; i-jeta, d'un mouvement prompt, l'anneau au fond d'un tiroir, s'empara d'une plume, la trempa dans l'encre, prit l'attitude d'un homme sérieusement occupé et, au même instant, madame Lavau entra.

Elle avait l'air affairé, et s'adressant vivement à son fils :

— Il sera bientôt temps, dit-elle, de faire porter cette corbeille, puisqu'on signe le contrat ce soir. Où est-elle ?

— La voilà, ma mère, répondit Henri, en levant la tête comme un homme interrompu dans un grave travail.

— Je vais voir si l'on a rien oublié ! Mon Dieu ! que de folies on fait pour ces choses-là ! quand je me suis mariée, j'ai reçu un anneau de dentelles, une chaîne de jaseron et une croix, c'était fort bien, fort convenable pour le temps. Mais aujourd'hui on ne sait plus qu'inventer ! c'est une ruine que ces colifichets-là. Des chaînes, des dentelles, des bijoux, passe encore, ça reste, mais des niaiseries, un éventail, une bourse, un carnet, un flacon qui coûte des rangons de roi... et cette Albertine ne nous ferait pas grâce d'un iota... je la connais

En grommelant ainsi, la dame avait ouvert le coffre, et sans paraître trop surprise du désordre qui y régnait, elle se mit à le ranger soigneusement. Quand elle arriva à la case des bijoux, elle les regarda et les fit jeter à la lumière avec une espèce de plaisir, mais, tout à coup,

les exemples suivants :

“ Un jour il voulait connaître l'équivalent *sauvage* du mot *côté*, et son maître de langue se méprenant, lui répondit : *essonne* qui signifie le *dos* et non pas le *côté*.

Pour *bois*, *forêt* on lui a donné le mot *konda* ou *kento* qui veut *ici*.

“ Ce même mot *konda* lui a été donné comme l'équivalent du mot *terre* ; et dans un autre circonstance, comme il demandait encore comment ils nommaient la *terre*, il lui fut répondu par le mot *danga*, ou comme nous disons maintenant *toka*, mot qu'on coutume de dire les *Iroquois*, quand ils ne savent ce qu'ils doivent répondre, ou qu'ils ne comprennent pas ce qu'on leur demande.

“ C'est encore ainsi que, d'après Cartier, *ica* signifiait : *cet homme*, et *ica*, voudrait dire : *une plume d'oiseau*. Or ces deux mots ne sont autre chose que le démonstratif *iken* qui ne signifie rien de plus que le latin *hic, hæc, hoc*.”

Préoccupation à propos du Concile.

Le Concile exerce déjà sur le genre humain une singulière influence. Il est la préoccupation universelle.

Le *Charivari* se plaignait, l'autre jour de n'entendre parler que du Concile. L'autant du *Charivari*, cet aveu augmente de valeur.

Qui donc force ainsi, messieurs, malgré vous, votre attention ? Que de réunions dans le monde entier ! que de rendez-vous ! que de congrès ! Et aucun d'entre eux ne peut avoir ce succès ou d'être aimé ou d'être haï. Lignez-vous pour la paix ; l'igniez-vous pour la guerre ; réclamez les idées les plus modernes, indépendamment de la vérité éternelle ; appuyez-vous sur les conceptions les plus bruyantes, les plus vives, les plus actuelles de l'esprit humain. Appelez à votre secours toutes les conquêtes, toutes les puissances, toutes les forces, même les plus légitimes, et n'excluez que l'Eglise : il vous sera impossible de vous faire prendre au sérieux deux minutes, même par vos meilleurs amis.

Appeliez-les, convoquez-les, un sourire imperceptible, qui ne s'accentuera dans aucun discours, qui ne se formulera dans aucune déclaration, un sourire imperceptible, mais invincible ; un sourire qui plissera vos propres lèvres très légèrement, mais très réellement, trahira l'absence de solennité et vous prouvera que la vanité de vos efforts se révèle à vous-même, malgré vous, par quelque révélation subtile, insaisissable, inavouée, mais d'autant plus sincère qu'elle est d'autant plus inaperçue.

L'humanité est si vieille, son histoire est désormais si longue, elle a tant vu passer de choses, qu'il est difficile de l'impressionner. Sont-ils sa propre misère, elle se défie de ceux qui ont confiance en elle, et qui espèrent la sauver avec ses propres forces. Elle refuse d'admirer ses admirateurs. Elle est insensible à ceux qui ont mis leur foi en elle. Comme un malade qui a trop vu de médecins, elle se défie des nouveaux remèdes qu'on lui propose, et ne se dérange plus pour aller à la consultation que les prospectus et les journaux lui signalent encore.

Préparatifs de Guerre.

Un bruit étrange court par la ville, et tous les journaux en sont remplies. On dirait un frémissement qui passe en l'air, chargé d'odeur de poudre. Les arsenaux,

illimité. Tu deviendras riche, richissime ! Va, c'est le vrai bonheur, ça.

En attendant parler ainsi à sa mère, la figure sombre et terne de Henri Lavau s'était éclairée : il avait quelques velléités affectueuses, Thérèse, par sa grâce ineffable, avait produit sur lui une forte impression, mais l'idée qui dominait son cerveau, le moteur principal de ses actions et de ses pensées, le rouage qui faisait aller son cœur, c'était l'argent, et ce qu'il y avait de bon dans sa nature se trouvait sans cesse absorbé par ce besoin impérieux que lui avait créé l'éducation maternelle. Elle n'avait pas toujours été riche, ni même à l'aise, madame Lavau, mais à mesure que, par le travail de son mari, par le sien même quand elle était devenue veuve, elle avait monté d'un degré l'échelle sociale, elle avait conçu pour la pauvreté, pour la gêne, même honorable et sainte, une répulsion qui rien ne peut exprimer.

La pauvreté l'épouvantait comme un spectre ; c'était son idée fixe, le jour, et la nuit son cauchemar : elle avait imprimé cette idée horreur dans l'esprit de son fils, en y développant l'amour des affaires, le goût des spéculations, jusqu'à un certain point, l'amour du bien-être et de ces honneurs qui, souvent, accompagnent la fortune. Elle n'avait pas grand esprit peut-être, mais elle avait beaucoup de tenacité, et ses leçons, ses exemples, avaient si bien agi sur Henri qu'il avait repoussé Thérèse, qu'il allait épouser Albertine ! Le chiffre avait remplacé le cœur, et la raison, comme l'appellait triomphalement sa mère, avait vaincu tous ces scrupules de délicatesse, d'honneur, de fidélité à la parole donnée, bon tout au plus pour les pauvres et les naïfs.

Il épousait donc Albertine, et la corbeille fut envoyée.

— Quoi ?

— Rien ; je voulais dire seulement que j'avais trop aimé Thérèse pour offrir de gaieté de cœur, à ma nouvelle fiancée, ce bijou qu'elle avait accepté avec tant de bonté, d'amitié !... La raison ne commande pas tous les sacrifices, même celui d'une petite bague...

— Oh ! Albertine n'a pas à se plaindre : celle-ci est beaucoup mieux ; ce rubis entouré de petites perles est vraiment très-beau ! du reste, Albertine mérite bien qu'on fasse quelque chose pour elle ; elle est bien, fort bien... tu ne trouves pas ?

— Je suis de votre avis.

— Et puis, riche ! c'est autre chose que mademoiselle Thérèse de Joulhel, même avec ses cent mille francs ; car enfin, Albertine les a, les cent mille, plus, l'héritage de son oncle Lheureux, une ferme en Brie et une maison, un immeuble sur le pavé de Paris. Avec cela, mon fils, et ce que tu possèdes, tu pourras ouvrir à tes affaires un avenir

(A continuer.)

dit-on, sont en travail ; jour et nuit des milliers d'hommes sont à l'œuvre ; les magasins se vident et dégorgeant leur trop plein d'armes, de munitions et de provisions dans la cale des vaisseaux ; les bâtiments se réparent ; les machines prennent leurs pièces de rechange ; les grémies se goudronnent ; les rôles d'équipage se garnissent ; les cadres d'état-major se dressent ; malleots et officiers s'embarquent ; en un mot, c'est un branle-bas général, et il ne faut qu'un mot pour ouvrir la campagne, qu'une étincelle pour mettre le feu aux poudres.

Qu'est-il donc arrivé, grand Dieu ! et pourquoi tout ce fracas ? S'agit-il d'un coup d'état ou d'un coup de bourse ? Vaton en guerre, ou jette-t-on à la hausse ? Est-ce le général Grant ou le général Fisk qui mène la barque ?

Le fait, tel qu'il est rapporté est celui-ci : Un *adit*, dans tous les cas ; plus ou moins grossi, plus ou moins sujet à interprétation et à contrôle.

Depuis quelque temps les arsenaux de Brooklyn et de Philadelphie sont très occupés. On a engagé de nouveaux ouvriers, et sur plusieurs chantiers les travaux marchent de jour et de nuit.

A Philadelphie, le *Miantonomah* est presque prêt à prendre la mer ; ses officiers sont à bord, et il partira dans peu de jours pour les eaux cubaines.

A Brooklyn, le *Scutaria* et deux autres bâtiments sont en commission, et embarquent des approvisionnements en toute hâte.

L'*Albany*, qui était depuis quelque temps à l'ancre, au large de l'arsenal, a été accosté lundi soir par le *Talapoosa*, qui lui a transbordé un plein chargement non de provisions de marine, mais de munitions de guerre, et a dit *appareiller dans la soirée d'hier*.

Tous les bâtiments disponibles sont en réparation ou en armement. Le *Severn* change son hélice ; le *Shawmut*, le *Hartford* et le *Minnesota* seront bientôt prendre la mer ; le *Nantasket*, arrivé lundi de Boston, prend à peine le temps de compléter son armement pour prendre le large.

Que veut dire tout cela ? Rien peut-être. Le gouvernement, dit-on, est décidé à adopter une politique vigoureuse à l'égard de Cuba. Mais qui dit cela ? Nous ne voyons nulle part trace d'un changement politique ni dans les dispositions de l'administration, ni dans les circonstances qui auraient pu le déterminer. Le *Herald* prétend qu'il est évident que le général Grant a pris une résolution définitive et que le pays sera bientôt électrisé par une déclaration publique. C'est possible, mais le doute est plus que permis, et nous persistons à croire que rien ne sera changé à l'attitude expectante du cabinet, au moins jusqu'à la réunion du Congrès. (*Courrier des Etats-Unis*.)

SOMMAIRE DE LA PREMIERE PAGE.

FEUILLETON. La femme d'un officier. A continuer. Linguistique et Ethnographie. Préoccupation à propos du Concile. Préparatifs de Guerre.

CANADA :

QUEBEC, 15 NOVEMBRE 1869.

Nous extrayons à la hâte les nouvelles suivantes d'une lettre de Mgr. l'Archevêque de M. le grand vicar Cazeau, en date du 2 novembre et écrite de Liverpool :

A l'exception du jour du départ, le trajet s'est fait de la manière la plus heureuse, toujours du bon vent et toujours du beau temps. Cependant, excepté Mgr. l'Evêque de Kingston, tous les évêques et prêtres ont payé leur tribut à la mer. Tous ont en le bonheur d'entendre la sainte messe à bord les deux dimanches du voyage et le jour de la Toussaint ; elle a été célébrée par Mgr. de Kingston comme étant le plus fort contre le mal de mer.

Les Prélats voyageurs devaient partir le 3 pour Londres où ils se proposaient de passer deux jours.

Ils ont été traités dans le voyage avec la plus grande politesse par le capitaine Aird du "Nestorian" ainsi que par les officiers et autres employés du navire qui se sont montrés à leur égard pleins de prévenance. Le *Nestorian* est un des plus beaux et plus solides steamers et en même temps un des meilleurs marcheurs de la compagnie.

M. l'échevin Hossack a été, vendredi, élu maire en remplacement de M. Lemesurier. M. l'échevin Côté, qui avait toutes les chances d'être élu, avait retiré sa candidature à la suite d'un compromis.

M. George Hall, qui aspirait plus que personne à l'honneur de terminer la corvée de M. Lemesurier, s'est consolé de son échec en protestant contre l'élection de M. Hossack sous prétexte qu'il ne réside pas dans les limites de la cité et qu'il est, par le fait même, inhabile à siéger dans le conseil et comme échevin et comme maire.

On se demande pourquoi M. Hall a attendu de revenir bredouille de sa chasse aux honneurs civiques, pour découvrir que M. Hossack n'a pas droit à un siège dans le conseil.

Il serait peut-être un peu extravagant d'affirmer que nous aurons sous peu un traité de réciprocité avec les Etats-Unis ; mais ce qui est certain c'est que la question va être soumise au congrès américain à sa prochaine session.

Le *Courrier des Etats-Unis* nous apprend que les bases du nouveau traité discutées et adoptées par M. Hamilton Fish et M. John Rose, seront présentées au congrès dès les premiers jours de la session.

En parlant, il y a quelques jours, de M. Robertson, nous faisons remarquer qu'il était malheureux que le nouveau ministre des finances ne comprit pas la langue française.

Le *Pionnier* de Sherbrooke nous dit que cet inconvénient n'existe pas et nous ne demandons pas mieux que de le croire sur parole.

L'hon. M. Robertson, dit notre confrère de Sherbrooke, ne parle pas assez le français pour faire un discours dans cette langue, mais il peut converser en français et il le comprend très-bien. Notre population canadienne-française sait à quoi s'en tenir là-dessus.

Son Altesse Royale le Prince de Galles a dernièrement honoré de sa présence la province de Cheshire. Les franc-maçons de l'endroit ont profité de l'occasion pour présenter à l'héritier présomptif du trône d'Angleterre une adresse de bienvenue à laquelle le prince a fait, par la plume de son secrétaire, une réponse dont nous extrayons la phrase suivante :

"Ca été pour Son Altesse Royale un sujet de grande satisfaction d'avoir suivi l'exemple de son grand-père, le duc de Kent, et de tant d'autres membres de sa famille, en devenant membre de votre ordre si ancien et si honorable."

Que la franc-maçonnerie date de longtemps ; ça n'est pas douteux ; il n'est pas si certain qu'elle ait toujours été honorable dans son but et ses moyens et Son Altesse Royale doit en savoir quelque chose.

An surplus, la franc-maçonnerie est une société secrète et nous ne voyons pas pourquoi le Prince de Galles se montre si fier d'y être affilié du moment que le gouvernement anglais fait la guerre, et une guerre juste, à une autre société secrète, le fénianisme.

Nous avions, à ce qu'il paraît, une trop bonne opinion du Rév. M. MacMahon, lorsque nous exprimions, sur notre dernière feuille, l'espoir qu'il ne se prêterait pas au rôle que M. Horace Greeley voulait lui faire jouer. Le prétre libéré n'a pas eu le courage de résister aux séductions d'une ovation : jeudi soir il s'est rendu, escorté du maire de New-York et de M. Horace Greeley, au Cooper Institute et après avoir été dûment présenté à la foule il a remis à un secrétaire qui en a donné lecture un mémoire circonstancié des souffrances qu'il a eu à endurer pendant son incarcération.

Que le Rev. M. MacMahon ait souffert ; c'est possible ; mais il n'en est pas, pour cela, plus excusable de crier vengeance comme il l'a fait, de se vanter de la campagne qu'il a faite avec les fénians et de protester de son attachement au fénianisme, c'est-à-dire à une société secrète condamnée par ses supérieurs ecclésiastiques.

Il va sans dire que M. Horace Greeley, l'organisateur de cette démonstration, a péroré et qu'il a été beaucoup applaudi.

La presse américaine discute actuellement la question de savoir si le gouvernement des Etats-Unis ne ferait pas acte de sagesse en prenant, à l'instar du gouvernement anglais, possession de toutes les lignes télégraphiques de la république.

D'un autre côté il est probable que cette même question de la transformation des bureaux télégraphiques en bureaux gouvernementaux sera discutée au parlement fédéral dans le cours de la prochaine session, et il n'est pas impossible que le cabinet, s'autorisant de l'exemple de la métropole, présente une mesure à cet effet.

Si l'on en croit une rumeur, qui paraît fortement accréditée, M. T. P. Bédard, auteur de *Histoire de cinquante ans*, va être nommé agent d'immigration de la province de Québec en France.

Le gouvernement provincial pourrait difficilement faire un meilleur choix ! Homme de travail et bon observateur, M. Bédard ferait un excellent agent d'immigration.

Les élections générales sont commencent à Terrebonne. Si on en croit une dépêche expédiée au *Chronicle*, il est très possible que la nouvelle chambre se

compose d'une majorité opposée à l'entrée de l'île dans la confédération.

M. Laurent Simmoneau, député comptable de l'Assemblée législative, a été promu au poste de comptable, en remplacement de M. J. B. Fréchet, destitué. Le nouveau comptable est, au témoignage de tous, parfaitement qualifié pour les fonctions pleines de responsabilité qu'on vient de lui confier.

Nous croyons savoir que le gouvernement n'a pas l'intention de remplir la vacance créée par la promotion de M. M. Simmoneau.

M. John Lemesurier a réglé ses comptes avec ses créanciers : il donne six chelins et seize sous dans le louis.

Le navire à vapeur *Libernian*, de la ligne canadienne est arrivé à 1 heure cet après-midi, dans notre port.

Les journaux qu'il apporte vont jusqu'au 1er novembre.

On trouvera ailleurs quelques extraits d'une lettre de Mgr. l'archevêque, apportée par ce paquebot.

Bulletin Américain.

Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis* de jeudi :

Un conseil de cabinet a été tenu hier à Washington, sous la présidence de M. Grant, pour discuter les points principaux qui seront traités dans le message annuel. Tous les membres du cabinet assistaient à cette réunion ; les rapports des différents départements terminés la veille ont été soumis au Président et approuvés par lui. Plusieurs de ces documents seront publiés avant l'ouverture de la session.

La politique intérieure est toujours d'une insignifiance désespérante, et il en sera ainsi jusqu'à la réunion du Congrès.

Le général Butterfield donna la démission à donné lieu à tant de commentaires, s'est rendu à Washington pour fournir des explications sur sa conduite équivoque, lors des récentes spéculations sur l'or. A la suite de plusieurs entrevues avec le secrétaire Boutwell, il a été résolu, dit-on, qu'aucune enquête n'aurait lieu à ce sujet. M. Boutwell a désigné M. Charles J. Folger, pour succéder au général Butterfield dans les fonctions de sous-trésorier des Etats-Unis à New-York. M. Folger a été pendant huit années consécutives sénateur à Albany.

LES PREPARATIFS DE GUERRE.

(du *Courrier des Etats-Unis* de vendredi) :

L'activité extraordinaire qui règne dans les arsenaux et dans les différents départements de la marine préoccupe de plus en plus les esprits, et sert de texte à une nouvelle levée de boullers de la part d'une partie de la presse. Le *Herald* se distingue dans cette nouvelle croisade et pousse le gouvernement avec une ardeur toute martiale, non seulement à reconnaître aux Cubains les droits de belligérants, mais même à assurer l'indépendance de Cuba, par l'intimidation s'il se peut, par la force s'il le faut. Il est curieux de voir les paradoxes accumulés dans le long article qu'il publie à ce sujet pour prouver qu'une démonstration énergique de la part des Etats-Unis est le meilleur moyen de prévenir la guerre. La guerre d'ailleurs, n'est pas à craindre. L'Espagne a été prévenue par le général Sickles et doit s'attendre à voir le général Grant, appuyé sur le Congrès, exiger impérieusement ce que Prim et Serrano ont refusé à ses ouvertures pacifiques.

Ceux-ci ne sauraient trouver mauvais que le Président eût au vu (?) de l'opinion publique, mais ils devraient plutôt le remercier de la longanimité qu'il a mise à accéder à la volonté populaire. Les Espagnols, qui ne peuvent pas même subjuguer les Cubains, ne sont pas assez fous pour vouloir batailler contre la puissante république. Aucune puissance européenne, pas même la France et l'Angleterre, ne s'aviserait de lever un doigt pour les défendre ; ils connaissent trop bien le poids de l'épée des Etats-Unis. Les Cubains sont plus forts qu'ils ne l'ont jamais été, l'Espagne est plus faible. Sa marine serait instantanément anéantie ; une force militaire, si tant elle qu'elle put la débarquer, serait immédiatement annihilée ; son commerce maritime serait balayé des mers, et le reste de ses colonies perdu. Il n'y a donc aucun risque que la guerre éclate entre les Etats-Unis et l'Espagne à cause de Cuba ; à tout prendre, les Etats-Unis ne doivent pas hésiter à reconnaître les Cubains et à prendre telle mesure qu'il faudra pour assurer leur indépendance, même au prix de la guerre.

Ces démonstrations, qui n'ont rien de nouveau, mais revenant avec un redoublement d'insistance au moment où le congrès va s'assembler, et coïncidant avec des mouvements maritimes dans la réalité n'est pas douteuse, ne laissent pas que d'avoir quelque chose d'inquiétant. Le cabinet américain a pu garder une attitude expectante et laisser les événements suivre leur cours tant qu'il n'y avait pas péril en la demeure, c'est à dire que la saison des pluies réduisait les forces espagnoles de Cuba à une inaction relative ; le général Grant, n'étant pas pressé par les événements, a pu sans danger sauvegarder sa responsabilité et même se donner les gants d'un certain respect pour les lois de la neutralité. Mais le temps approche où d'une part, les opérations militaires pourront être reprises énergiquement contre les insurgés, et où, de l'autre part, les représentants du pays pourront se prononcer dans le sens d'une action décisive de la part du pouvoir exécutif. Or, on connaît à n'en pas douter les sympathies du Président pour la cause cubaine ; il a pu leur imposer silence tant que cette modération n'était pas compromettante ; mais il est permis de penser qu'il ne se fera pas prier pour suivre son penchant, si comme tout le fait présumer, la majorité des deux Chambres renouvelle une déclaration semblable à celle qu'elle a formulée à la fin de la dernière session.

Il y a cependant une chose que ne suffi-

sent pas à expliquer les prévisions auxquelles nous faisons allusion, et qui ont encore au moins un mois d'échéance ; c'est la précipitation subite apportée aux préparatifs maritimes, et même le départ inopiné d'une frégate à vapeur, l'*Albany*, chargée de munitions de guerre. Evidemment il y a sous le boisseau quelque incident, ou tout au moins quelque dessein secret qui échappe à la perspicacité du public et de la presse. Nous n'avons pas plus que d'autres la prétention de le pénétrer, et nous attendrons que les événements, ou au moins des révélations plus lumineuses viennent éclairer la situation.

NOUVELLES D'EUROPE.

(Par le télégraphe transatlantique.)

Florence, 12 Nov.

Des avis reçus ici annoncent que le général Garibaldi est malade du rhumatisme.

Madrid, 12 Nov.

La duchesse de Gênes s'oppose à la candidature de son fils.

Londres, 12 Nov.

Le gouvernement anglais doit faire transporter les restes de Geo. Peabody en Amérique par le navire *Inconstant*.

Paris, 12 Nov.

Ledra Rollin refuse de retourner à Paris quoiqu'il n'ait pas retiré sa candidature pour le corps législatif. Une députation des électeurs est arrivée justement de Louis Blanc à une nomination au corps législatif au lieu de Ledra Rollin. Ce dernier cependant persiste dans sa candidature et a publié une adresse électorale dont tous les journaux de Paris se moquent.

Dresde, 12 novembre.

La chambre des députés de Saxe a résolu à l'unanimité que le gouvernement s'efforcerait de faire abolir la peine de mort.

Queenstown, 12 novembre.

Le SS. *Scotia* est arrivé et est reparti pour Liverpool.

Paris, 12 novembre.

Monsieur Dupanloup, évêque d'Orléans, a publié une lettre pastorale contenant son approbation des précédés de la conférence de Fulda ; mais déclarant préalablement qu'il se soumet à la décision du Concile Oecuménique, quel qu'il soit.

On dit que la lettre pastorale de l'archevêque de Paris, publiée le 7, dans laquelle il s'oppose à l'adoption du principe de l'infailibilité du Pape sans discussion a été inspirée par l'Empereur.

Londres, 13 Nov.

Les nouvelles du jour sont sans importance.

Queenstown.

Le steamer *Acadla*, parti de New-York, est arrivé aujourd'hui.

Paris, 13 Nov.

La garnison de cette ville va être immédiatement augmentée de deux régiments de cavalerie. Hier soir, a eu lieu une autre démonstration en faveur de Henri Rochefort, dans les rues de la ville. La police a laissé faire le peuple.

Madrid, 13 Nov.

L'amiral Topeto a été élu vice-président des Cortès Constituantes.

On rapporte que le gouvernement espagnol a reçu des dépêches de Florence, annonçant que le cabinet est unanime à approuver la candidature du duc de Gênes.

On dit que le gouvernement se prépare à relâcher tous les prisonniers politiques.

Caire, 13 Nov.

L'Impératrice Eugénie, après avoir passé quelques jours en cette ville, est partie pour Alexandrie aujourd'hui.

Assassinat de cinq prêtres à Bologne.

On écrit de Bologne, à l'*Univèrs* le 27 octobre 1869 :

Les *immortels* principes de 89 et de 93 continuent à recevoir leur application en Italie. Ce sont surtout les basses classes des villes, celles qui lisent les journaux et assistent aux meetings politiques, qui s'en montrent le plus pénétrés. Les campagnes n'y entendent rien : elles en sont encore au christianisme.

Après avoir, au nom de la liberté et de l'égalité, opprimé les consciences chrétiennes, violé les gens ; après avoir supprimé les couvents en proclamant le droit d'association ; après s'être approprié les biens de l'Eglise en faisant grand bruit du respect de la propriété, voilà qu'aujourd'hui l'on assassine les prêtres, probablement au nom de la fraternité. C'est à se croire plus jeunes de quatre-vingts ans !

Ainsi, —préchées par les organes de la démocratie, encouragées par les actes du gouvernement, —les idées nouvelles portent gaillardement leurs fruits.

A Bologne, un adepte de la Révolution vient de se couvrir de gloire aux yeux des frères et amis, en assassinant par derrière, en plein rue, cinq prêtres inoffensifs qui cheminaient en causant.

N'est-ce pas à rendre Troppman jaloux ?

Voici le fait :

Dans la soirée du 22 de ce mois, sur un point des plus fréquentés de la ville, Feliciano della Strada Maggiore, un individu du nom de Valentino Montesi, monnaisier de profession, natif d'Ancone, et âgé de trente-quatre ans, frappa, l'un après l'autre, sans aucune provocation, avec un grand compas de fer, cinq ecclésiastiques, dont voici les noms : le R. P. Giovanni Ceriani, des Frères Servis de Marie, blessé au visage ; le R. P. Vincenzo Natta, du même ordre, blessé au cou ; le R. P. Andrea Venturi, du même ordre, blessé à la tête ; le R. P. Giuseppe Minoccheri, Augustin, blessé près de l'oreille ; l'abbé D. Giuseppe Zambonini, de la paroisse San Vitale et Agriola, blessé à la gorge.

Heureusement que les blessures, non sont pas mortelles et permettent d'espérer une prompte guérison.

Après cet exploit, le meurtrier conti-

nua son chemin et essaya ses mains "ensanglantées" sur les colonnes du portique faisant face au café des étudiants, *via Tellaccami*. Comme il profitait encore des monnaies, deux citoyens se mirent à sa poursuite et parvinrent à l'empêcher de lui, non loin du théâtre Contavalli, d'instaurer d'environ un demi-kilomètre du lieu du crime. Montesi appartenait aux sectes révolutionnaires ; il est bien connu de la police. Antérieurement, se trouvant à Bologne, il avait dû s'enfuir parce que la justice le recherchait comme suspect d'être l'auteur ou le complice de meurtres et de vols.

Voici comment l'*Ancora*, de Bologne, s'exprime au sujet de cette affaire :

"Cet individu est un garibaldien, un de ces héros qui, châtifiés par les bien-nettes des *mercenaires* pontificaux, se vengent de leur honteuse défaite en répandant le sang d'hommes innocents. Cet assassin accomplit son méfait dans la soirée du 22 octobre, anniversaire de l'insuccès de la révolution qui, il y a trois ans, à cette même date, tenta de lever la tête à Rome, et signala sa venue en assassinant traitreusement quelques soldats isolés dans les rues de la Ville Eternelle."

"Aujourd'hui, on attente à la vie de cinq prêtres désarmés. Belle prouesse vraiment, et digne de la cause dont ce misérable s'est fait le champion !

"Les journaux révolutionnaires de Bologne se sont empressés de dire que l'on ne sait pas encore si l'assassin est fou ou s'il était ivre. Ni l'un ni l'autre. Un fou ou un ivrogne ne fuit point quand il est poursuivi, il ne change pas de nom, il ne refuse pas de répondre quand il est interrogé, comme l'a fait, après son arrestation, le meurtrier des cinq prêtres. Si, au lieu de frapper des ecclésiastiques il avait frappé des garibaldiens, ou moins encore, les feuilles révolutionnaires auraient exprimé la plus grande et la plus profonde horreur. Mais, dans l'affaire présente, ils plaident déjà les circonstances atténuantes. N'ayant pas le courage d'applaudir publiquement ce méfait, on excuse son auteur en rejetant tout sur le compte de la folie et de l'ivresse."

"Nous voulons espérer qu'il sera fait prompt et complète justice, parce que nous ne pouvons croire que le temps soit déjà venu où la vie des citoyens doit être livrée à la merci de tous les scélérats."

Je ne saurais trop le répéter en terminant, la responsabilité de ce crime n'incombe pas seulement à celui qui l'a exécuté. Ce n'est pas l'être infime, appelé Montesi, qui a frappé ces cinq citoyens respectables, c'est la Révolution sous ses diverses formes. C'est d'abord le gouvernement, qui a donné de si nombreux exemples de violence, d'injustice et d'oppression contre l'Eglise ; ce sont les sectes démagogiques, qui poussent à la haine de Dieu et au mépris de ses ministres ; c'est le conseil municipal de notre ville, composé d'hommes, pour la plupart imbus d'idées hostiles à toute foi et à tout ordre social.

Tels sont les vrais coupables, que, par malheur, la loi n'atteindra pas. Les Montesi, les Monti, les Tognetti ne sont que d'obscurs instruments, agissant selon l'impulsion qu'on leur donne et qui, se sachant si bien épaules, ont quelque raison d'être surpris de ne pas jouir de l'impunité accordée à leurs chefs et complices.

—Le *Moniteur* donne ces intéressants détails sur la promenade de l'empereur le 26 octobre :

Il était une heure et quelques minutes ; on vint informer l'empereur que le citoyen Gagne était en train de lire, au pied de l'obélisque, son manifeste poétique, au milieu de quelques centaines d'auditeurs.

L'empereur s'adressant alors au général de Montebello, son aide-de-camp : Voulez-vous, général, que nous allions voir ce qui se passe sur la place de la Concorde ? Puis se levant, l'empereur prit son chapeau et sa canne de jône, et donnant le bras gauche à son aide-de-camp, descendit dans le jardin par l'escalier attenant à son cabinet de travail.

Le soleil brillait d'un vif éclat, l'empereur en fit la remarque au général et lui dit en souriant : "Le ciel sourit à ce bon M. Gagne..."

L'empereur entra à dix heures précises aux Tuileries. Sa physionomie était ouverte et il a communiqué en entrant aux personnes qui l'attendaient sa gaieté qui avait pour motif, en dehors de ce qui venait de se passer, la santé excellente dont l'empereur jouit depuis plusieurs jours.

L'Impératrice a fait parvenir au pape une lettre par laquelle elle s'excuse auprès de Sa Sainteté de ne pouvoir se rendre à Rome, ainsi qu'elle se l'était promis, pour présenter ses respectueux hommages au souverain-pontife, et l'assurance de son affection au parrain du prince Impérial.

—Il est certain que la reine Isabelle et son époux, don François d'Assise, se rendront à Rome pour assister à l'ouverture du concile. Le prince des Asturies fera sa première communion le jour de l'inauguration de l'assemblée.

FAITS DIVERS.

COMPAGNIE DU RICHELIEU.—A partir du 16 du courant, les vapeurs de la compagnie du Richelieu, laisseront le quai *Napoléon*, pour Montréal à deux heures au lieu de quatre.

—La répétition générale des chœurs et de l'orchestre pour la messe de Sainte Cécile, qui devait avoir lieu ce soir, est forcément remise à mercredi le 17. On compte, pour cette répétition, sur la présence de tous les exécutants.

NAUFRAGES.—Suivant le *Shipping and Mercantile Gazette*, le nombre des naufrages pour la semaine finissant le 30 Octobre, a été de 90 portant le nombre total pour cette année, au chiffre de 2,048.

FAUSSEUR.—Un jeune homme, d'une famille très honorable de cette ville, vient de se rendre coupable d'une série de faux, qui aurait pu le conduire tout droit au pénitencier, si la prompt intervention de ses parents n'eût fait régler l'affaire à l'amiable.

Afin de subvenir à de folles dépenses, il chercha à se procurer de l'argent par ce moyen dangereux et illicite qui ne réussit pas longtemps et finit toujours par perdre ceux qui l'emploient. Il était parvenu à imiter parfaitement les initiales du teneur de livres de la *Banque Nationale*. Il opposa ces initiales sur un chèque de \$60 qu'il présenta à la *Banque d'Union* et qui fut accepté. Encouragé par ce premier succès, il forgea un nouveau billet de \$240, qui fut payé comme l'autre, sans qu'il s'éleva contre lui, aucun soupçon.

Ce fut alors seulement que les officiers de la Banque, s'apercevant, qu'ils avaient été joués. Au lieu de mettre la police à la poursuite du coupable, ils attendirent, croyant avec raison qu'il ne s'arrêterait pas en si beau chemin, et reviendrait bientôt puiser à la même source. En effet vendredi dernier, il se présenta avec un chèque de \$1,300. Mais cette fois, au lieu d'en recevoir le montant en billets de banque, on l'arrêta. Ses parents mandés sur le champ, arrêtèrent les suites de cette malheureuse affaire, en payant immédiatement le montant obtenu frauduleusement.

On décida, en famille, d'envoyer le jeune homme en Angleterre, et il est parti samedi, par le steamer de la ligne canadienne.

POLICE RIVERAINE.—Il paraît que les marchands de la Basse-Ville font d'actives démarches auprès du Ministre de la Marine et des Pêcheries, afin que la police riveraine continue ses services pendant tout l'hiver. C'est une excellente idée, et il est à désirer que le gouvernement se rende à une demande qui nous semble fort juste.

COUR DE POLICE.—Samedi dernier, on a procédé à l'examen de l'accusation portée contre James Ward et Martin Gaul, pour avoir battu un charretier du nom de Montminy.

Celui-ci n'a pu identifier les accusés, et comme il n'y avait pas d'autres preuves, ils ont été déchargés.

UN BON GRAIN. 1308 POUR UN.—Nous ignorons si c'est celui dont parle l'évangile ; mais toujours est-il que celui-ci n'a pas poussé à côté de l'ivraie et qu'il a donné un rendement magnifique.

Messire Archambault, curé de St. Hugues, a semé le printemps dernier dans son jardin un grain de l'ancien blé blanc de la Mer Noire. De ce grain est sorti une tige grosse et forte qui portait dans sa période la plus avancée une belle couronne de trente deux épis, qui ont fourni en tout treize cent huit grains. Le plus riche de ces épis a fourni soixante et dix gros grains ; le plus pauvre, onze ; donnant par conséquent une moyenne d'un peu près quarante et un grains par chaque épi (moins quatre pour produire cette juste moyenne.) Le tout a été recueilli après quatre mois à compter du jour où le grain a été mis en terre, les tiges ne donnant pas leurs fruits mûrs en même temps. D'autres tiges se sont fanées dans toute leur fraîcheur.

Cette tige fertile est conservée à titre d'échantillon ; elle est dépourvue de ses épis ; mais on peut les compter, par le nombre de pivots qui restent à son extrémité supérieure.—Comm.

Nous espérons que le Rév. monsieur qui a obtenu un si beau succès continuera son essai avec le même soin. Qui sait s'il ne pourra pas nous fournir plus tard une excellente semence. L'amélioration des meilleurs races d'animaux comme des plus belles espèces de grains n'ont pas eu de plus heureux commencements. [Note Ed.]—(Sémaine agricole.)

—La paroisse de St. Michel d'Yamaska vient de perdre un de ses plus anciens citoyens, le Dr. Rousseau.

M. Rousseau a représenté le comté d'Yamaska sous l'union de 1840.

Ce digne citoyen qui s'est éteint à l'âge de 71 ans, jouissait de l'estime de tous ceux qui le connaissaient.

En 1837, il fut mêlé aux événements politiques de cette époque.—(Pays.)

MARIAGE.—M. de Lesseps, le constructeur du canal de Suez, a l'intention, après l'inauguration de sa grande entreprise, de se marier. Il est âgé de près de soixante ans, et sa future, qui est une espagnole d'origine, n'a atteint que sa dix-neuvième année. Elle recevra 300,000 francs.

L'Impératrice des Français, qui est parente de M. de Lesseps, présentera à la future marquise—car il est bien connu que le célèbre ingénieur verra un titre ajouté à son nom d

UN TRAIT DU PÈRE FÉLIX.—Appelé dans une ville pour y donner un sermon, le R. P. Félix s'y rendait dans une voiture publique. A ses côtés se trouvaient quelques dames de Paris qui ne connaissaient le Père que de réputation, mais ne l'avaient point reconnu. En face certain Monsieur, libre-penseur sans doute. Un dialogue de ce genre s'engage entre les dames et ce dernier :
—Messieurs, vous venez de Paris ?
—Oui, Monsieur.
—Vous aurez alors entendu ce fameux Père Félix qui se fait une réputation si grande et si peu méritée ?
—Nos dames de son côté, écoutaient tout cela sans mot dire ; mais non peut-être sans sourire intérieurement. Cependant la voiture s'arrête et est entourée de plusieurs prêtres venus pour saluer et féliciter l'orateur de N.-D.

Aux mots du R. P. Félix prononcés par ces prêtres, l'étonnement est grand parmi les dames, et la stupéfaction saisit notre critique. Il comprend que les paroles qu'il a voulu lancer contre un adversaire inconnu sont venues à son adresse. Cependant en homme de cœur qui veut réparer sa faute, il court après le P. Félix qu'il rejoint bientôt.

—Mon Père ?
Je suis tout à vous, Monsieur répond avec amabilité le P. Félix ?
—Mon Père, j'ai à vous faire mes humbles excuses de ce que je me suis permis de dire. Je ne suis qu'un sot qui ne sait rien et qui parle de tout. Rien ne vous était plus facile que de me confondre : un seul mot eût suffi. Mais votre silence, votre modestie, votre humilité, m'ont été droit au cœur. Je suis tout ce que vous voudrez.

Notre homme tint parole et se convertit.

ANNONCES NOUVELLES.

Avis.—J. E. Deschamps.
Salsepareille de Bristol.
Pâtes sucrées de Bristol.

BULLETIN COMMERCIAL

Le montant des droits perçus à la Douane le 10 du courant dans le port de Québec est de \$3841.43.
do do 13 \$591.02.

MARCHÉ DE NEW-YORK, 13 Nov. 1869.

Or, 125 1/2
Coton vendu à 25c.
Fleur-recette, 16,000 barils. Ventes, 8,000 brls.
Superfine de l'état et de l'ouest, \$5.00 à 5.25.
Commune et choisie extra de l'état, \$5.35 à 6.00.
Commune et choisie extra de l'ouest, \$5.25 à 6.10.
Fleur de seigle, \$4.75 à 6.00.

MARCHÉ DE QUÉBEC.

Québec, 15 Nov. 1869.
Erable 3 Pieds..... \$3 00 @ 4 00
" 2 1/2 "..... 3 20 @ 3 40
Merisier 3 "..... 3 20 @ 3 30
" 2 1/2 "..... 2 50 @ 3 00
Bouleau 3 "..... 2 50 @ 2 60
" 2 1/2 "..... 2 40 @ 2 50
Epinette 3 "..... 2 20 @ 2 45
Ecorce de Pruches par 100..... 7 00 @ 5 00
Bois mûle..... 1 80 @ 2 00
Poin par 100..... 6 00 @ 7 00
Paille "..... 8 00 @ 9 00

—PRIX DU DÉTAIL—

En Monnaie.

MARCHÉ DE LA FLEUR.

Québec, 15 Nov. 1869.
Fleur Extra Sup..... \$7 00 @ 0 00
" Extra..... 5 75 @ 6 00
" Fancy..... 5 30 @ 5 50
" Sup. No 1..... 5 95 @ 5 10
" Superfine No 2..... 4 75 @ 4 90
" Fine..... 3 80 @ 5 50
" Middling..... 4 20 @ 4 40
" Pollards..... 3 65 @ 3 85
Fleur en poche 1re qual. par 100 lbs..... 2 50 @ 2 70
Farine entière..... 2 45 @ 2 60
Orge..... 0 70
Pois..... 1 15
Bourre par lb..... 0 18 @ 0 20
Café " doz..... 0 18 @ 0 20
Avoine par 100 minots..... 0 50 @ 0 52
Patates..... 0 50 @ 0 55

IMPORTATIONS.

PAR LES VAPEURS DE MONTREAL.

12 Novembre.
Par le vapeur *Montreal*, de Montréal—10 boucauts de sucre à Ross et Cie.

13 Novembre.
Par le vapeur *Quebec*, Labelle, de Montréal—7 ballots à E. Lemesurier.

PORT DE QUÉBEC.

ARRIVAGES.

12 Novembre.
Barge Rebecca, Paquin, Montréal, Ross et Cie, fer, etc.

12 Novembre.
Golette Mario Lucia, Villeneuve, Labrador, 20 octobre, pour Montréal, poisson et huile.
— Ladg Young, Gauthier, Labrador, 22 octobre, pour Montréal, poisson et huile.

EN CHARGEMENT.

Noms. Tons. Pour. Par qui. Où.
13 Novembre.
Miranda, 861, Bristol, Henry Fry, anse de Sillery.

PRETS A PARTIR.

12 Novembre.
S S European, Bouchette, Liverpool, Allans Rae, et Cie.
— Moravian, Brown, do do
Navire Ocean Pearl, Rodd, Cardiff, Ross et Cie.
Golette Wide, Awake, Vigneau, Pointe des Esquimaux, V. Vigneau.

13 Novembre.
S S Dacia, Dowell, Londres, Ross et Cie.
Navire Manilla, Goss, Liverpool, do do
— Atlantic, Witmore, do, R. H. Doherty et Cie.
— Princess Royal, Richards, Liverpool, James Connolly.
Barque Royal Victoria, Wang, Hull, J. Burstell et Cie.

Golette Four Brothers, Portier, Pictou, N. S. W. & R. Brodie
— U. J. Tessier, Bugeole, Dalhousie, N. B. do
— A. Carand, Dugas, do do
— Margaret, Landry, Caraquet, N. B. F. Carondeau.

ARRIVAGES AU QUAI LAROCHE.

13 Novembre.
Golette Elizabeth, E. Roy—Orge, avoine, patates, et beurre.
— Marie Anne, A. Legendre, St-Jean—Briques.
— Reine des Anges, St-Hilaire—Lest.

C'EST ÉTONNANT.

Encore une lettre de reconnaissance, envoyée à M. Desins et Bolton, Pharmaciens, à Montréal.

Chers Messieurs—Pendant des années, j'ai souffert et cruellement d'une maladie de Foie, avec douleurs constantes dans le côté, perte d'appétit, lourdeurs intenses et un sentiment de suffocation. Parfois j'étais obligé de passer 3 ou 4 jours au lit. Pendant deux ans, j'avais constamment des remèdes d'après l'avis de deux des meilleurs médecins de la ville, sans obtenir aucun soulagement. Par leur ordre, je passai tout l'été dernier à la campagne, mais sans profit. Au mois de Mars dernier, un ami qui connaissait les vertus de la *Salsepareille de Bristol*, me conseilla de l'essayer ; mais j'avais perdu confiance en tout ce qu'on m'en avait dit. A la fin j'en essayai. L'effet fut des plus bienfaisants. Mon appétit revint ; les lourdeurs me quittèrent ; ma digestion devint régulière et saine. J'en ai pris en tout douze bouteilles et suis aujourd'hui aussi fort, aussi bien portant qu'un homme peut le désirer. Vous êtes libres de publier ceci.

Sincèrement à vous,
J. H. KENNEDY,
Epicier et marchand de vins et liqueurs,
No. 156, Rue Ste. Marie, Montréal.

Maladie qui n'a point de nom.—Des milliers de personnes souffrent qui n'ont aucune maladie spécifique. Elles sont apathiques et faibles, mangent sans appétit, dorment sans aucun repos et sont misérables sans aucune cause tangible. Une mauvaise digestion, un poulmon semi-torbidé, des boyaux inactifs sont responsables de ce malaise. Eh bien pour restaurer ces organes inertes à une bonne activité, elles n'ont qu'à recourir aux *Pâtes sucrées de Bristol*. Le Dr Benjamin Wallis, de Boston, dit que dans son opinion rien n'est comparable à ces pilules, dans le cas où il y a un défaut d'énergie vitale dans l'estomac et ses dépendances, et la faiblesse générale ainsi que la dépression sont apparentes sans aucune forme distincte de maladie. Tous ceux qui souffrent de la prostration physique trouveront dans les *Pâtes sucrées de Bristol* un immense bénéfice. Ces pilules sont contenues dans des fioles et peuvent être conservées sous tous les climats.

JOSEPH S. LEE.
Douane d'Ottawa, 12 mai.
A vendre chez tous les pharmaciens,
John F. Henrie & Cie, Agents 393, Rue St. Paul
Montréal, C. E.
Québec, 15 Novembre 1869. 1582

Une belle chevelure est la couronne de la nature.

Vous devez la cultiver, quand un cheveu devient gris c'est un indice certain qu'il se détériore par la racine.

NOUVEAU GENRE. CHANGEMENT IMPORTANT.

Un restaurateur réel des cheveux et un article toilette.

Combinés en une bouteille.

LE RESTAURATEUR DES CHEVEUX

DE

MAD. S. A. ALLEN.

Redonne à la chevelure grise sa souplesse naturelle, sa couleur et sa beauté première.

C'est un article de toilette des plus délicieux pour les cheveux.

Il activera la croissance des cheveux, et en prévient la chute immédiatement.

LE ZYLOBALSAMUM DE MAD. S. A. ALLEN est une autre préparation pour les cheveux ; il est clair et transparent sans sécher. Il est très simple et produit souvent des résultats étonnants. Sa grande supériorité et son économie comme article de toilette pour les cheveux sur les pommades françaises ou coutumes est admise par tous non-seulement en ce pays, mais en Europe. Le Restaurateur et le Zylobalsamum doivent être mis en usage ensemble. En vente chez tous les droguistes.

Propriétaires, S. E. Van Duzer et Cie., droguistes en gros, 35 rue Barclay et 40 Park Place, New-York.

Québec, 12 avril 1869.—1 an 731.-c



AVIS.

LES Vapeurs de la Compagnie du Richelieu à partir du 16 du courant, laisseront pour Montréal à DEUX HEURES au lieu de QUATRE.

J. E. DESCHAMP,
Agent.
Québec, 15 Novembre 1869. 872

Acte concernant la faillite 1869.

Dans l'affaire de
HENRY FITZWILLIAM BELLEV,
Failli.

Je, soussigné, Wm. Walker, de Québec, ni été nommé syndic dans cette affaire.

Les créanciers sont priés de s'adresser à leur réclamations devant moi d'ici à un mois.

WM. WALKER,
Syndic officiel.
Québec, 10 Novembre 1869.—67. 869

AVIS.

ASSEMBLÉE LEGISLATIVE.

Québec, 27 Octobre.

Il est donné avis que, conformément à la 50me règle de l'Assemblée Législative de la Province de Québec, toute pétition pour bill privée doit être présentée le ou avant le quatorzième jour du mois de décembre prochain.

G. M. MITT,
Greffier de l'Assemblée Législative.
Québec, 29 Octobre 1869.—17 p.s. 865

RELATIONS INÉDITES de la Nouvelle-France (1672-1679) pour faire suite aux anciennes Relations (1616-1672), avec deux cartes géographiques. 2 vols. in 12. Brochées \$0.60 reliées \$0.90.

A vendre chez
LEGER BROUSSEAU,
Libraire,
7 Rue Buade Haute-Ville.

LE CALENDRIER

Pour l'année

1870

MAINTENANT EN VENTE

LE

CALENDRIER

DU

DIOCESE DE QUÉBEC.

Pour l'année 1870.

LES MESSIEURS DU CLERGE, les Marchands et autres personnes qui désirent le CALENDRIER pourront se le procurer dans toutes les Librairies, en demandant spécialement le *Calendrier publié à l'Imprimerie de Brousseau*.

LEGER BROUSSEAU,
Imprimeur de l'Archevêché,
7, rue Buade, vis-à-vis le Presbytère.
Québec, 9 Novembre 1869. 868

LE CALENDRIER

Du Diocèse de Québec.

POUR L'ANNÉE

1870.

Imprimé par LEGER BROUSSEAU

Imprimeur de l'Archevêché.

EN VENTE

CHEZ

GARANT & TRUDEL.

Québec, 10 Novembre 1869. 870

ALMANACH

Agricole, Commercial et Historique

DE

J. B. Kelland & Fils.

Pour l'Année 1870.

Cet almanach se trouve actuellement en vente à la librairie de M. LEGER BROUSSEAU.
Québec, 8 Novembre 1869. 867



SOUMISSIONS.

DES SOUMISSIONS cachetées, pour la construction d'une

Cour et Prison.

A NEWCASTLE ET PERCE.

Seront reçues par le Soussigné jusqu'à

Lundi, le 15 Novembre.

A 4 HEURES P. M.

Les soumissions devront être faites séparément pour chaque endroit, et endossées : SOUMISSION POUR LA CONSTRUCTION D'UNE COUR ET PRISON.

Le Département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des Soumissions.

Les plans et devis pourront être vus le ou après le 10 OCTOBRE courant, à ce Bureau et aux Bureaux des Sécrétaires de chacun des endroits susdits.

N. B.—Les journaux ne doivent pas reproduire sans autorisation écrite de ce Département.

J. D. RO. LIONAIS,
Secrétaire.

Département de l'Agriculture, des Travaux Publics.
Québec, 6 Octobre 1869. 864

MUSIQUE NOUVELLE.

Galop of the Period, par M. C. Lamont, maître de la Bande de la Cité de Québec.

La Christine, Waltz, par Dan Godfrey, illustrée d'un portrait de Mlle. Christine Nilson, comme Ophélie dans Hamlet.

Galop du Prince Arthur, par H. Prince. Reflets du Passé, Valse de salon, par Gustave Gagnon.

—ET—

Reçu par le dernier vapeur : AIR SUÉDOIS.

1. Jeunesse,
2. Les Roses,
3. Le Bal.
Par Mlle. Christine Nilson.

R. MORGAN,
Marchand de Piano et de Musique,
Rue Saint-Jean.

N. B.—Le public est respectueusement invité à visiter la grande collection de Peintures anglaises, allemandes et chromolithographies américaines.

Québec, 15 Octobre 1869. 860



LA TRAVERSE DU GRAND-TRONC.

AJOURD'HUI et après ce jour, le steamer *ST. GEORGE* fera ses voyages jusqu'à avis contraire comme suit :

LAISSERA QUÉBEC. LAISSERA LA POINTE-À-LÉVIS.

7.40 A. M.—Train mixte pour Richmond et les stations intermédiaires.

8.00 A. M.—Train de la malle de Montréal et de l'Ouest.

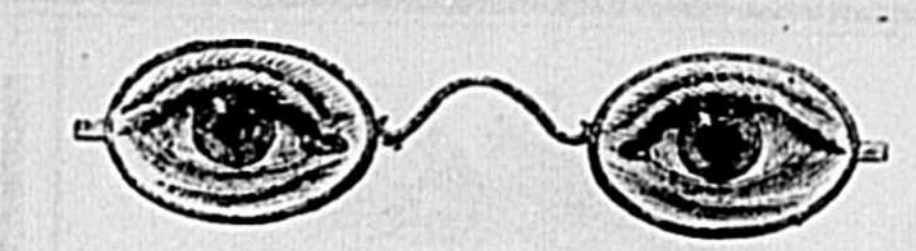
8.30 A. M.—Train de la malle pour la Rivière du Loup.

10.30 P. M.—Train mixte pour la Rivière du Loup, les mardis, jeudis et samedis.

7.30 P. M.—Train de la malle pour Montréal et l'Ouest.

Un voyage intermédiaire pour le fret.

A. GABOURY,
Secrétaire,
Compagnie des Remorqueurs d. Saint-Laurent,
Québec, 8 Novembre 1869. 866



M. G. SEIFERT

VIENT JUSTEMENT DE RECEVOIR

UN NOUVEL ASSORTIMENT DES CÉLÈBRES

Lunettes Perfectionnées ET DE LOGGONS DE

Lazarus, Morris & Cie.

MONTÉS EN

OR, EN ARGENT, EN ÉCAILLE ET EN ACIER.

Elles s'adaptent parfaitement à n'importe quelle vue.

Seul Agent à Québec :
G. SEIFERT,
Bijoutier,
No. 27, Rue St. Jean, Québec.
Québec, 22 Sept. 1869. 842

Le Grand Désidératum.

LA CHAISE-HAMAC

PATENTEE.

ES maîtres de maisons de toutes classes, les Invalides, les Touristes, tous ceux qui désirent la réunion du confort, du bon marché et de la durée, doivent faire l'acquisition d'une CHAISE-HAMAC PATENTEE, qui peut se placer dans n'importe quel endroit, et n'occupe seulement qu'un demi-pouce quand on ne s'en sert pas, et peut se transformer à volonté en Canapé, en Lit d'enfant. Prix \$2.50 et au-dessus.

A vendre par
WM. DRUM,
Rue St. Paul, Québec.
Québec, 22 Sept. 1869. 843

Maison à louer.

AVEC POSSESSION IMMÉDIATE :

CETTE maison de première classe est située dans la Rue Parloir, joignant le

Convent des Ursulines ; elle a été occupée pendant plusieurs années par feu M. CHS. McDONALD ; de plus une étable neuve en brique, une remise et une large cour en arrière.

Prix du loyer modéré.

S'adresser à
HUOT ET LARUE,
Notaires,
Place d'Armes.
830

AVIS.

M. HONORÉ JEAN, de Cacouna, propriétaire de la maison connue sous le nom de *Jeune Hotel*, informe ses nombreux pratiques et le public en général qu'il vient de s'installer à l'*Hôtel du Canada* à Montréal, où il promet à tous ceux qui voudront bien lui faire l'honneur de le patroniser tout le confort possible ; sa table sera bien fournie et le service promptement et poliment fait ; ses liqueurs et cigares seront toujours de première qualité.

HONORÉ JEAN.
Montréal, 4 Sept. 1869.
Québec, 6 Sept. 1869. 828

TERRES A VENDRE.

1. La magnifique terre, voisine de la ferme-modèle de Montigny, à un quart de lieue de l'Eglise de cette paroisse. Cette terre est située dans la riche vallée connue sous le nom d'Anse des Mères ; elle a 17 perches de large sur 36 arpents de profondeur, et est arrosée par une petite rivière qui rendrait très facile la culture du chanvre sur une grande échelle.

S'adresser sur les lieux à
DAME YVETTE LEON RENAULT,
ou à M. E. RENAULT,
au bureau du *Courrier du Canada*.

2. Voisine de la précédente et pouvant, réunie avec elle, former une splendide ferme, une terre de neuf perches de front sur 36 arpents de profondeur. Mêmes avantages au point de vue de la culture, que ceux qu'offre la terre annoncée ci-dessus.

S'adresser sur les lieux à
M. JEAN-BAPTISTE TONDREAU.

Deux riches battures partant de ces deux terres, qui, en outre, pourrues chacune d'une bonne maison, de bonne grange et de toutes les dépendances nécessaires pour une culture soignée.

Québec, 22 Février 1869. 712

A Vendre.

1. UNE TERRE de deux arpents et cinq perches de front sur environ quarante deux arpents de profondeur située à la seconde concession de la paroisse de l'Islet, près de la station du Grand Tronc avec maison, grange et autres bâtiments dessus construite.

2. Une terre située à la quatrième concession de la dite paroisse et Seigneurie ayant un arpent deux perches et neuf pieds de front sur quarante deux arpents de profondeur avec étable.

S'adresser à
M. ANS. BROUSSEAU,
à la Librairie de M. Léger Brousseau.
Québec, 27 Janvier 1869. 705

VIN DE MESSE !

VIN DE MESSE !!

MM. LES CURÉS de ce diocèse sont respectueusement invités à venir voir l'assortiment de VINS DE MESSE à notre établissement avant d'aller acheter ailleurs. Ces vins par leur pureté peuvent certainement soutenir la comparaison avec ceux offerts en vente en cette ville.

Comme ces vins sont directement importés, nous pouvons les vendre à meilleur marché que les autres marchands de vins de Québec et nous défions compétition.

Ces vins sont connus, approuvés et recommandés par Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Québec.

A vendre chez
LEGER BROUSSEAU,
Libraire,
No. 7, Rue Buade, Haute-Ville.

Cierges ! Cierges !!

ON trouvera toujours à la librairie du soussigné des CIERGES pour service funéraire et autres.

Ces cierges sont faits de cire d'abeilles garantie pure et exempte de toutes matières étrangères qui pourraient la falsifier.

Québec, 7 Août 1869. 578

LA MYSTIQUE, ouvrage en cinq

volumes, par GORRES, et traduit de l'allemand, par M. CHARLES SAINT-FOI, auteur de "Heures Sérieuses d'un Jeune Homme", relié.

A vendre chez
LEGER BROUSSEAU,

A VENDRE

FLEUR double Extra, Extra Superfine, Fancy, Sup. No. 1 et No. 2, fine middlings.

Farine en poche, etc., etc.

POIS, AVOINE, BLÉ D'INDE, SON, Etc., Etc.

Orge perlé, pois fondus, gruau, farine de pois, farine de blé d'inde blanc et jaune, farine séchée et non séchée, blé cassé, blé d'inde cassé, gaudriole, etc.

Saumon, Morue, Harange, Maquereau, Truite, Sel, etc., etc.

Lard mess, thin mess, prime mess.

J. P. RENAULT, & Cie,
26, rue St. Paul.

N. B.—Nous paierons le plus haut prix pour grain de lin, graine de mil, de trèfle, orge de première qualité, avoine etc., graine de sapon.

Québec, 17 Sept. 1869.—2m J. B. R. & Cie. 839

A VENDRE

A LA LIBRAIRIE

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU.



Ligne journalière de Vapeurs.

Québec et Montréal.

A PARTIR du premier MAI, les vapeurs MONTREAL et QUEBEC, laisseront le quai Napoléon comme suit :

LE VAPEUR

MONTREAL.

CAPT. ROBERT NELSON.

Partira tous les

Lundis, Mercredis et Vendredis

A QUATRE HEURES P. M.

LE VAPEUR

QUEBEC.

CAPT. J. B. LABELLE.

Partira tous les

Mardis, Jendis et Samedis.

A QUATRE HEURES P. M.

—PRIX DES PASSAGES—

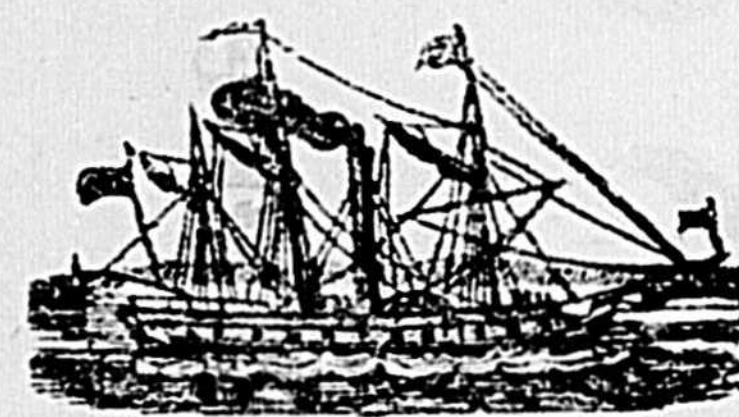
CHAMBRE (souple et lit de Cabine inclus).....\$3.00
ENTREPRENT.....1.00

Les Billets de passage seront vendus au Bureau sur le Quai. On ne peut retenir des Chambres qu'en payant les passages au Bureau.

La Compagnie ne sera pas responsable des espérances monnayées ou autres valeurs à moins d'un connaissance signé à cet effet, exprimant leur valeur.

J. E. DESCHAMPS, Agent.

Bureau de la Compagnie du Richelieu,
Quai Napoléon.
Québec, 1er. Mai 1869. 744



COMPAGNIE

DES

VAPEURS OCEANQUES

DE

MONTREAL

1869. ETE' 1869.

Passagers enregistrés pour London-derry ou Liverpool.

Des billets de retour sont accordés à des prix réduits

A ligne de cette Compagnie est composée des steamers de première classe suivants :

SCANDINAVIAN,	3500 ton	En construction
PRUSSIAN,	3000 ton	Capt. Dutton.
GERMAN,	3250 ton	Graham
AUSTRIAN,	2700 ton	Wyle.
NESTORIAN,	2700 ton	Aird.
MORAVIAN,	2650 ton	Brown.
PERUVIAN,	2600 ton	Bell.
HIBERNIAN,	2434 ton	Smith.
NOVA SCOTIAN,	2300 ton	Watts.
EUROPEAN,	3500 ton	Barclay.
NORTH AMERICAN	1784 ton	Richardson

Partant de LIVERPOOL, chaque JEUDEI et de QUEBEC, chaque SAMEDI, arrivant à Loch Foyl pour prendre à bord et débarquer les malles et les passagers qui iront à Londonderry ou qui en partent.

Voici les dates de départ :—

DE	QUEBEC.	
Samedi,	Octobre,	1869.
NORTH AMERICAN,	30	"
NOVA SCOTIAN,	6 Nov.	"
MORAVIAN,	13	"

Et tous les Samedis suivants

PRIX DE LA TRAVERSÉE DE QUÉBEC

A LONDONDERRY OU LIVERPOOL.

CHAMBRE, \$70 à \$80, selon les accommodements.

D'ENTREPRENT, \$25.

On ne peut retenir de chambres si on ne paie d'avance.

Il y aura dans chaque navire un médecin expérimenté.

Un vapeur laissera le quai Napoléon tous les SAMEDIS MATIN avec des malles et des passagers HEURES précises.

Pour de plus amples informations s'adresser à

ALLANS, RAE et CIE.

Québec, 29 Octobre 1869.

DE LA CÉLÈBRE MANUFACTURE DE

LUBIN!!

On vient de recevoir à l'établissement de

LEGER BROUSSEAU:

Rue Buade, en face du Presbytère de la Haute-Ville, l'assortiment suivant de parfums pour mouchoirs et vient de la célèbre manufacture de LUBIN. Cet assortiment est un des plus complets que l'on trouvera à Québec et se compose de ces essences les plus rares et les plus délicieuses. Il y en a pour tous les goûts. Voici les noms de ces parfums :

JOCKEY CLUB
PATCHAULY
WEST END
BT, DE CAROLINE
MUSK
GERANIUM ROSE
SPRING FLOWERS
KISS ME QUICK
SWEET BRIAR
JASMIN
VIOLETTE
HELIOTROPE
VERBENA
POND LILLY
GERANIUM
MAGNOLIA
NEW MOWN HAY
ORIENTAL DROPS
SWEET CLOVER
FRANCEPAIN
MILLE FLEURS
NIGHT BLOOMING CERENS
BRIDAL BOUQUET
WOOD VIOLET
UPPER TEN

A vendre en gros et en détail.

Québec, 29 Août 1869. 691

AYER'S

Hair Vigor,

Pour restaurer les cheveux gris et leur donner leur vitalité et leur couleur naturelle.



C'EST une préparation qui est à la fois agréable, salubre et efficace pour la conservation des cheveux. Les cheveux affaiblis ou gris sont bientôt remis à leur couleur primitive avec tout l'éclat et la fraîcheur du jeune âge. Les cheveux clairs deviennent mieux fournis par l'usage de cette préparation, qui empêche aussi la chute des cheveux et guérit souvent, sinon toujours, la calvitie. Rien ne peut restaurer la chevelure lorsque les follicules sont détruits, ou que les glandes sont desséchées et malades. Mais ce qui en reste peut être saigné par cette préparation. Au lieu de salir les cheveux par un sébum pâteux, elle les nettoie et leur donne de la vigueur. Son usage occasionnel empêchera les cheveux de devenir gris ou de tomber, et conséquemment, empêchera la calvitie. Libre de toutes les substances délétères qui composent les préparations dangereuses et pernicieuses pour les cheveux, le "Vigor," ne peut que leur être avantageux sans leur nuire. S'il ne vous faut simplement qu'une

POMMADE.

rien autre chose ne peut être plus désirable. Cette préparation ne contient ni huile, ni teinture ; elle ne salit pas la batiste blanche, et cependant elle tient longtemps sur les cheveux, leur donnant un riche brillant et un agréable parfum.

PRÉPARE PAR LE

DR. J. C. AYER & Cie.,

CHIMISTE PRATIQUE ET ANALYTIQUE,

LOWELL, MASSACHUSET.

Prix—\$1.00.

EN VENTE PAR TOUS LES DROGUISTES.

R. McLEOD, Droguiste,

Agent, Québec.

Québec, 18 juin 1869.—lan. 775

Cherry Pectoral d'Ayer.

Pour les Maladies de Gorge des Bronches, tel que

Toux, Rhumes, Toux Sèche, Bronchites,

Asthme et Consomption.

Aucun remède probablement n'a jamais été aussi

digne, dans toute l'histoire de la médecine, de

l'enthousiasme du genre humain, que cet ex-

cellent remède pour ceux qui se plaignent de

pulmonie. Pendant une longue série d'années et

parmi la plupart des peuples, ce remède n'a fait

qu'acquiescer à l'opinion publique, partout où il

s'est fait connaître. Son caractère uniforme et sa

puissance à guérir les diverses affections des

Bronches et de la Gorge, l'ont fait connaître comme un

protecteur efficace contre ces maux. En même

temps qu'on peut en faire usage dès l'origine de

ces maladies, même chez les petits enfants, c'est

aussi le remède plus efficace que l'on puisse adminis-

trer dans les cas de consomptions naissantes et

dans les dangereuses affections de la gorge et des

bronches. Comme spécifique contre les suites

attaques de croup, chaque famille devrait en

tenir chez soi, et comme il arrive aussi que

personne n'est exempt de contracter de temps à

autre du froid ou un rhume, tous devraient se

munir de cet antidote. Bien que la consommation

soit incurable, cependant un grand nombre de

cas dans lesquels la maladie paraissait chronique,

ont été radicalement guéris, et les patients ont

pu recouvrer la santé grâce à l'efficacité du Cherry

Pectoral. Tel est son empire sur tous les

désordres des poumons et de la gorge que les

plus obstinés ne peuvent lui résister. Quand

rien ne peut les guérir, ils subissent l'influence

du Cherry Pectoral et disparaissent. Les

Chantres et les Orateurs, trouvent en lui une

grande protection. L'Asthme est toujours soulagé

et quelquefois guéri par ce remède.

Les Bronchites se guérissent ordinairement

en prenant fréquemment de petites doses du

Cherry Pectoral.

Pour un Rhume et la Toux, l'on ne saurait

trouver plus excellent remède. Qu'on en prenne

trois ou quatre fois par jour, qu'on se mette

les pieds dans de l'eau chaude le soir, jusqu'à

ce que le mal disparaisse.

Aucune famille ne devrait se priver du

Cherry Pectoral, et avoir toujours en mains

en cas d'attaques des suites malades. Un usage de

temps à autre épargne souvent au patient une

grande souffrance. Parents, tenez-le dans

vos maisons pour les enfants qui pourraient

survenir. Il peut vous sauver des vies qui

vous sont chères.

Ses vertus sont si généralement connues

que nous n'avons pas besoin d'en publier

aucun certificat, ni faire plus que d'assurer le

public que les meilleures qualités qu'il

possède, se conservent toujours en lui.

PRÉPARE PAR

DR. J. C. AYER & Cie.

Lowell, Mass.

Chimiste pratique et analytique.

EN VENTE PAR TOUS LES DROGUISTES.

R. McLEOD, Droguiste,

Agent, Québec.

Québec, 29 Octobre 1869.—4m 864

Avis au Commerce.

NOUS engageons vivement les personnes ayant

des relations avec MARSEILLE à s'abonner

à la REVUE COMMERCIALE ET MARITIME qui

est publiée dans cette ville depuis SIX ANS

en paraissant tous les SAMEDIS.

Par la quantité et l'exactitude de ses

renseignements ce journal justifie pleinement la

faveur dont il jouit auprès du commerce.

L'abonnement est de 18 francs par an

pour le Canada. Envoi de spécimen sur

demande adressée à M. LEGER BROUSSEAU

se chargera de prendre des

abonnements pour ce journal.

Québec, 28 Décembre 1866.

LE VERS RONGEUR des

SOCIÉTÉS MODERNES, ou le

paganisme, dans l'éducation, par

l'Abbé J. GAUME, vicaire-gé-

néral de Nevers, docteur en

théologie de l'Université de

Prague, membre de l'Académie

de la religion catholique de Rome

et de l'Académie des

sciences et belles lettres de

Bonn. Ouvrage en 1 volume, relié.

A vendre chez

LEGER BROUSSEAU,

Libraire,

No. 7, Rue Buade, Haute-Ville.

vis public.—A. E. Tessier, N. P.

BUREAU DE POSTE.
HEURES DES MALLES.

QUÉBEC, Jul 1869.

ARRIVÉE. M A L L E S. Formeture.

A. M. P. M. A. M. P. M. A. M. P. M.

8.00 8.00 8.00 8.00 8.00 8.00 8.00 8.00 8.00 8.00

Ottawa, par chemin de fer, d

Province d'Ontario, (a) 6.00 6.00

QUÉBEC.

Par le chemin de fer d'Ar-

thabaska de Trois Rivie-

res, via Sherbrooke, Le-

noxville, Island Pond,

Canton de l'Est, et Rich-

mond, à Montréal par voie

fermée, tous les jours (a)

Cité de Montréal, par le

chemin de fer et l'ouest, tous

les jours, (a) 6.00 6.00

Montréal, Trois Rivières, So-

rel, Balaïcan, St. Pierre

les Beccuets, par vapeur

tous les jours, 3.00 3.00

Leeds (Mégantic) tous les

jours (a), 6.00 6.00

St. Giles & St. Sylvestre,

les mardis, jendis et sa-

medis, (a) 6.00 6.00

Par le chemin de fer de la

Rivière du Loup et de

l'Est, tous les jours (b), 8.00 8.00

MALLES LOCALES.

St. Anselme, et comté de

Dorchester, tous les jours,

Beaumont et St. Michel, tous

les jours, 5.00 5.00

Bienville et Lauzon, deux

fois par jour, 7.00 5.00

Lévis, trois fois par jour, 7.00 5.00

Québec Sud, deux fois par

jours, 8.00 6.00

St. Marie et comté de Beau-

ce tous les jours, 11.00 11.00

New Liverpool et St. Jean

Chrysostome, tous les

jours, 5.00 5.00

Spencer Cove deux fois par

jour, 8.00 2.50

St. Saurer et St. Roch, 3

fois par jour, 8.00 5.00

Bergeville, 11.00 4.00

Rive Sud (Ouest) St. Nico-

las à Bécancour, les lundis,

mercredis et vendredis, 8.00 8.00

Rive Nord (Ouest), Ste. Poy

à Trois-Rivières par terre,

tous les jours, 4.00 4.00

Rive Nord (Est), Beauport,

à la Malbaie, Chicoutimi,

&c., Saguenay, par terre,

les lundis, mercredis et

vendredis, 8.00 4.30

Les mardis et jendis, 4.30 4.30

Rive Nord (Est) par vapeur